



AVIS DE RECRUTEMENT

La Ville de Papeete

Recherche

QUINZE (15) SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Missions principales :

Assurer des interventions rapides et efficaces en participant, au côté de sapeurs-pompiers professionnels, à l'ensemble des missions du Centre d'Incendies et de Secours de la Commune de Papeete, telles que :

- Veiller à la sécurité des personnes et des biens à titre de prévention
- Réaliser des interventions diverses de protection et de lutte contre les sinistres
- Assister et secourir les victimes d'accidents

L'activité de sapeur-pompier volontaire, qui se repose sur le volontariat, n'est pas exercée à titre professionnel et de ce fait le sapeur-pompier volontaire n'est pas un agent communal. Il est indemnisé à hauteur des heures effectuées mensuellement.

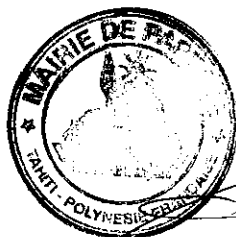
Profil recherché :

- Être âgé de 18 ans au moins et de 55 ans au plus
- Jouir de ses droits civiques et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions de sapeur-pompier volontaire
- Se trouver en position régulière au regard des dispositions du code du service national
- Être apte à passer des épreuves physiques (fournir un certificat médical d'un médecin habilité, justifiant l'aptitude à la pratique sportive)
- Être titulaire de la formation de premier secours en équipe de niveaux 1 et 2 (PSE1/PSE2), (*fournir l'attestation*)

Pour s'engager, il suffit de retirer un dossier de demande d'engagement au secrétariat de la Direction des Ressources Humaines de la Mairie de Papeete à compter du **03 août 2015** (*uniquement la matinée de 8H à midi*).

Les dossiers dûment complétés et signés sont à retourner au secrétariat de la Direction des Ressources Humaines avant le 11 août 2015 inclus.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Madame Edwina PETERS ou Monsieur Tevaihou LAMBERTY au 40 415 869 ou le Centre d'Incendies et de Secours de la Commune de Papeete au 40 420 168.



Pour le maire et par délégation
Le Directeur général des services

Rémy BRILLANT